

Commission Culture du *Conseil de Quartier de Belleville*

Compte-rendu de la réunion du 11 juin 2015
à 19H00
au Pavillon Carré de Baudouin



Présents :

Conseillers de quartier Belleville : Pascal COLLIN, Sidibe COUMBA, Monique MATHEY et Judith Ann ROBERTSON.

Excusé : Setni BARO

Association EXTENSION (22,48m²) : Marianne MULLER, artiste plasticienne et Margherita POLI chargée de projet.

Points à l'ordre du jour :

Le projet du « Mur de la Villa Faucheur », une réflexion sur des « Zones d'Expression Libre » dans l'espace public et la mobilisation pour le 48 Ramponeau.

Il est précisé en début de séance que la réunion prendra la forme d'une discussion. Il est également expliqué que le Conseil de Quartier Belleville et ses commissions sont en phase de définition de leur utilisation des budgets. Des recommandations de la Mairie ont été adressées aux Conseils de Quartier du 20^e à ce sujet.

Les conseils de quartier sont une instance de la démocratie participative des mairies d'arrondissement. Ils s'appuient sur la participation citoyenne dans la vie du quartier. Concernant plus précisément la commission culture, une réflexion sur la place de l'art dans la ville figurait parmi les objectifs évoqués lors de la journée de formation/lancement du 13 décembre, tout comme celui d'un recensement des activités et des événements culturels et artistiques dans notre quartier.

PROJET

Association l'Extension (22,48m²) : projet d'œuvre participative dans l'espace public, sur le mur de la Villa Faucheur.

Marianne Muller, artiste plasticienne et Margherita Poli, chargée de projet, présentent le projet d'art participatif « Le mur de la Villa Faucheur ».

Projet : réalisation d'une fresque de 885 cm x 265 cm en carrelage imprimé, composée de 432 photographies réalisées par les habitants avec l'artiste Marianne Muller (ces photographies deviennent ensuite 432 carreaux de céramique de 13 X 17 cm, assemblés pour constituer la fresque). Œuvre pérenne, simple à installer et par la suite facile à nettoyer.

Date : Septembre 2015 à Mars 2016

Partenariat : Centre social Archipélia (mise à disposition de ses locaux pour la conception et réalisation avec les habitants et mise en relation avec le public du centre social), Equipe de Développement local Belleville-Amandiers, Paris Habitat.

Public bénéficiaire : Pôle Famille, Jeunesse, ASL du Centre social Archipélia, habitants du quartier.

Contribution financière demandée au Conseil de Quartier : 1000€

Budget total : 22600€

A cette occasion, la commission a expérimenté la grille d'évaluation des projets proposée par le bureau du Conseil de Quartier. La grille remplie est transmise en pièce-jointe et ci-dessous, les conclusions tirées de cette grille concernant le projet Villa Faucheur :

- *il y a adéquation entre l'objet de l'association et notamment du projet lui-même et l'objet de CQ et de la commission culture*

- le montant demandé représente environ 5% du budget total
- la manifestation est bien une action concrète ayant des résultats visibles dans le quartier
- les participants aux ateliers sont de tranches d'âge diversifiées : enfants, adolescents et adultes.

Le Commission précise que l'association « Extension » devra fournir également un devis du montant précis TTC (correspondant au montant qui aura été voté lors du prochain Conseil de quartier), avec le prix à l'unité et le nombre d'exemplaires livrés pour ce montant et comportant la mention « accepte le paiement par mandat administratif ».

Il est également demandé à l'association « Extension » de fournir les comptes de 2014 de l'association, conformément aux dernières règles d'évaluation des projets établies par le CQ Belleville.

Le besoin d'encadrement qualifié et vigilant est évoqué, quelques personnes présentes pouvant témoigner du ressenti de la population notamment jeune de la Villa Faucheur, leur désir de s'approprier le territoire et la méfiance, vis-à-vis des intrusions visant à les repousser qui pourrait en résulter. L'agression d'une artiste l'an passé lors du « Belvédère aux Artistes ! » a été rappelée.

Les intervenants de l'association Extension, menant leurs ateliers dans les locaux d'Archipéla, ne seront pas directement exposés à de telles difficultés, mais ils resteront attentifs à cette situation.

REFLEXION

Pascal Collin : « Créer des Zones d'Expression Culturelle ».

Pascal Collin, conseiller de quartier, pense qu'« un environnement favorable à l'expression culturelle sous toutes ses formes » ferait du bien aux habitants du quartier et donnerait une belle énergie.

La possibilité de pourvoir à des lieux de libre expression à l'instar de ce qui est pratiqué dans certaines villes du Brésil. L'idée serait d'obtenir des autorisations d'intervention dans l'espace public, dans certains parcs, des rues ou des places qui seraient alors identifiés comme des « Zones d'Expression Culturelle ». Reste à définir la périodicité (hebdomadaire, mensuelle ou seulement quelques fois dans l'année ...).

Référence est faite à la discussion qui a eu lieu pendant la précédente réunion sur l'équilibre à trouver entre les différents types d'intervention (pérenne, éphémère, mobile, modulable ...) et la relation entre ce qui peut être perçu comme une présence « totalitaire » dans l'espace public, lorsqu'une œuvre d'art interdit toute intervention susceptible de la perturber et la liberté de chacun de s'approprier l'espace public.

Il est souligné aussi que le plan Vigipirate ne facilite pas les interventions.

MOBILISATION

Le 48 rue Ramponeau

Le Conseil de quartier soutient et relaie la mobilisation du 48 rue Ramponeau contre la vente et la démolition (avec celle d'un atelier de sculpture) des locaux « Grésillon » et « Maestrini ».

Certains conseillers présents vivent ou ont vécu au 48-50 rue Ramponeau et témoignent de la singularité de ce lieu historique, qui est un microcosme exprimant les valeurs qui font partie du tissu socio-économique de Belleville.

Une information est donnée sur l'historique (1989, 2005 et 2015 ...) et sur les démarches citoyennes actuelles visant la préservation du lieu.

REMARQUE SUR LES BUDGETS

Concernant les budgets de fonctionnement et d'investissement, un conseiller souligne l'importance de prendre en considération les besoins des autres commissions (par exemple la Commission Propreté, qui souhaite organiser des événements). Le budget doit en effet être partagé de manière globale.